

# **IGE+XAO**

*Société Anonyme au capital de 5 497 030 euros*

*Siège social : Immeuble « Le Pythagore »*

*25 Boulevard Victor Hugo*

*31770COLOMIERS*

*338 514 987 RCS Toulouse*

## **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2014 (EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2013)**

# **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2014 (EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2013)**

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, dont l'ordre du jour est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et ses rapports annexés et présentation par le Conseil d'Administration des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2013 ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2013 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2013 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Renouvellement du mandat des Co-Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

## A. Situation financière et résultats du Groupe

### Note 1. — Evolution du Groupe

Le Groupe IGE+XAO avec ses filiales de production et de commercialisation, situées principalement en Europe ainsi qu'en Amérique du Nord et en Chine, représente aujourd'hui environ 65 000 licences diffusées à travers le monde.

Au cours de l'exercice 2012/2013, IGE+XAO a poursuivi sa stratégie de développement.

#### Principales données opérationnelles

Le tableau ci-joint présente pour les exercices clos les 31 juillet 2013, 2012 et 2011 les principales données opérationnelles du Groupe retraitées aux normes IFRS :

En K€	2011/2013	2011/2012	2010/2011
Chiffre d'affaires	24 569	23 386	22 324
Autres produits d'exploitation y compris crédit impôt recherche	950	791	807
Charges d'exploitation	19 604	18 822	18 219
dont charges de personnel	13 092	12 349	12 003
Résultat opérationnel courant	5 915	5 355	4 912
Résultat opérationnel	5 915	5 355	4 912
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	6 224	5 705	5 031
Impôts exigibles et différés	(1 740)	(1 473)	(1 518)
Résultat de l'ensemble consolidé	4 625	4 331	3 629
Résultat net - part du Groupe	4 604	4 305	3 607

#### Situation au 31 juillet 2013

Sur l'exercice 2012/2013, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO atteint 24 568 160 €, soit une progression de 5,1%, supérieure à celle de l'exercice précédent (4,9%). Cet accroissement de l'activité s'inscrit dans la tendance observée au premier semestre de la période, soit une forte dynamique au niveau des Grands Comptes, couplée à la bonne tenue de l'activité à l'international, notamment en Europe du Nord.

Le résultat opérationnel, en hausse de 10,5%, s'établit à 5 914 864 €. Cette augmentation résulte à la fois de l'accroissement de l'activité et de la bonne maîtrise des charges d'exploitation. La rentabilité opérationnelle bénéficie de ces bons résultats et passe de 22,9% à 24,1%. Le résultat net s'élève quant à lui à 4 603 863 € pour 4 304 874 € un an plus tôt soit une progression de 6,9%, générant une marge nette\*\* de 18,7% (18,4% sur l'exercice précédent).

Fort de cette dynamique, le Groupe entend poursuivre son développement avec la création à court terme d'une filiale au Mexique et le maintien de ses efforts en matière de recherche et développement. Enfin, conformément à son «Business Plan», IGE+XAO prévoit de réaliser ces opérations tout en préservant un niveau élevé de rentabilité.

\* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 octobre 2013 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

\*\* Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

#### Situation au 31 juillet 2012

Sur l'exercice 2011/2012, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO atteint 23 385 942 €, soit une progression de 4,8% par rapport à l'exercice précédent.

Sur la même période, le résultat opérationnel courant, en hausse de 9%, franchit la barre des 5 millions d'euros pour s'établir à 5 355 127 €. Ces bons résultats, tant en termes d'activité que de maîtrise des

charges, conduisent à un accroissement de la rentabilité opérationnelle qui passe de 22% à 23%. Le résultat net s'élève à 4 304 874 € contre 3 606 505 € un an plus tôt, soit une progression de 19,4%, aboutissant à une marge nette\*\* de 18,4% contre 16,2% sur l'exercice précédent.

Fort de ses résultats et de ses solides fondamentaux, le Groupe entend poursuivre son plan de développement. Ainsi au niveau commercial, après la récente création d'une filiale de distribution en Turquie, IGE+XAO prévoit de renforcer sa présence sur les continents américain et asiatique. Sur le plan technique, le Groupe entend renforcer son offre de logiciels et de services afin de satisfaire les demandes notamment dans les domaines de l'automatisation, de l'aéronautique et des transports. Conformément à son «Business Plan», le Groupe prévoit de réaliser ces opérations en préservant un niveau élevé de rentabilité et tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique.

\* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 octobre 2012 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

\*\* Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

### Situation au 31 juillet 2011

Sur l'exercice 2010/2011, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO atteint 22 323 743 €, soit une progression de 4,8%.

Sur la même période, IGE+XAO accroît significativement sa rentabilité avec un résultat opérationnel en augmentation de 25,4%. Le résultat net s'établit à 3 606 505 € contre 2 999 596 € un an plus tôt, soit une progression de 20,2%, aboutissant à une marge nette\*\* de 16,2% contre 14,1% sur l'exercice précédent. Cette évolution favorable s'explique par la croissance de l'activité, notamment à l'international, conjuguée à l'amélioration du modèle économique du Groupe.

Enfin, fort de ses bons résultats et de ses solides fondamentaux financiers, IGE+XAO confirme son plan de marche visant l'ouverture de trois nouveaux sites à l'international et le maintien d'un niveau d'investissements significatif en Recherche et Développement, notamment autour de ses solutions PLM et d'ingénierie collaborative dédiées à l'électricité. Le Groupe prévoit de réaliser ces opérations en préservant son niveau élevé de rentabilité tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique.

\* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 21 octobre 2011 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

\*\* Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

## Note 2. — Principales données du bilan et fluctuations

Les tableaux ci-joints présentent pour les exercices clos les 31 juillet 2013, 2012 et 2011 les principales données du bilan ainsi que les flux de trésorerie afférents :

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Actifs non courants	3 664	3 346	3 213
Actifs courants	33 130	29 468	29 006
dont Disponibilités	24 402	21 197	21 118
<b>ACTIF</b>	<b>36 794</b>	<b>32 814</b>	<b>32 219</b>

  

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Capitaux propres	24 672	21 270	21 732
Passifs non courants	1 689	1 611	1 592
Passifs courants	10 433	9 933	8 895
<b>PASSIF</b>	<b>36 794</b>	<b>32 814</b>	<b>32 219</b>

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capitaux propres - part du Groupe -
Capitaux propres au 31 juillet 10	18 950
Distribution de dividendes	(756)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	3 638
Impact retraitement sur actions propre	(164)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	4
Capitaux propres au 31 juillet 11	21 672
Distribution de dividendes	(891)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	4 277
Impact retraitement sur actions propre	(3 838)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	18
Rachat de titres sans contrôle	(33)
Capitaux propres au 31 juillet 12	21 205
Distribution de dividendes	(1 116)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	4 530
Impact retraitement sur actions propre	(43)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	27
Capitaux propres au 31 juillet 13	24 603

### Les investissements

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel des dépenses consacrées aux développements de nouveaux logiciels ou nouvelles fonctionnalités. Ces investissements réalisés majoritairement sur les fonds propres de la Société sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Certains de ces investissements peuvent bénéficier d'aides sous la forme d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. Ils peuvent dans ce cas et lorsqu'ils répondent aux exigences tant de suivi technique que d'opportunités commerciales, être immobilisés le temps de leur mise effective sur le marché. Les dépenses ainsi activées sont amorties sur 4 ans. Au 31 juillet 2013, il n'y a pas de frais de recherche et développement immobilisés à l'actif du bilan.

### Investissements en matériels

Les investissements courants du Groupe consistent essentiellement en du matériel informatique (ordinateurs, serveurs, périphériques,...). Ils s'analysent comme suit sur la période couverte par les informations financières historiques :

(en milliers d'euros)	ACQUISITIONS		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(263)	(210)	202

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 1 300 euros (matériel informatique) avec une obsolescence technologique rapide (environ 4 ans).

### Investissements financiers

Au cours de l'exercice 2012/2013, il n'y a pas eu de modification du périmètre de consolidation.

### L'endettement financier

Il est non significatif sur les périodes analysées.

## Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	VARIATION DE TRESORERIE		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Flux sur l'exploitation	4 876	5 153	4 695
Flux sur investissements	(373)	(244)	(225)
Flux sur opérations de financement	(1 221)	(4 845)	(988)
Incidences des variations de taux de change	(77)	15	(11)
Variation de trésorerie nette	3 205	79	3 471
Trésorerie en début d'exercice	21 197	21 118	17 647
Trésorerie en fin d'exercice	24 402	21 197	21 118
Variation de trésorerie nette	3 205	79	3 471

La trésorerie est passée de 4,8 M€ en juillet 2003 à 24,4 M€ en juillet 2013. Cette situation résulte des flux de trésorerie générés par l'activité et en particulier du développement de l'activité traditionnelle couplée avec la réalisation de projets et contrats avec des grands comptes.

Sur l'exercice 2012/2013, l'activité a généré un flux positif d'exploitation d'un montant de 4,9 M€ ; Par ailleurs, la Société a procédé à une distribution de dividendes d'un montant de 1 116 K€ (0,76 € par action).

Sur l'exercice 2011/2012, l'activité a généré un flux positif d'exploitation d'un montant de 5,1 M€ qui a toutefois été absorbé par le rachat d'actions propres pour un montant de 3,8 M€, la distribution de dividendes d'un montant de 0,9 M€ (0,60 par action) et les flux récurrents d'investissement et de financement (remboursement Coface) pour le solde.

Sur l'exercice 2010/2011, la variation positive de trésorerie provient essentiellement des flux de trésorerie positive générée par l'exploitation. Par ailleurs, la Société a procédé à une distribution de dividendes de 756 K€ (0,48 par action).

Aucun frais de R&D n'a été porté en immobilisations sur les exercices 2012/2013, 2011/2012 et 2010/2011.

## Situation et ressources de financement

L'endettement du Groupe à moyen et long terme est non significatif :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Emprunts bancaires – part à plus d'un an	--	--	--
Avances remboursables			
– part à plus d'un an	350	387	486
– part à moins d'un an	--	52	52
Trésorerie	24 402	21 197	21 118

La situation du Groupe en matière d'endettement net (Endettement brut diminué de l'ensemble de la trésorerie) permet à IGE+XAO d'envisager des opportunités de croissance tant internes qu'externes.

### Note 3. — Activités en matière de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs développeurs en majorité, participant au développement des produits du Groupe IGE+XAO.

Les frais de recherche et développement liés aux logiciels pour lesquels une licence doit être commercialisée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques, économiques et de suivi permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont

été exposés à l'exception des coûts liés à des projets faisant l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.

Les frais de recherche et de développement qui représentent environ 25% du chiffre d'affaires, s'élèvent à 5,7 M€ en 2012/2013, 5,6 M€ en 2011/2012 et à 5,3 M€ sur 2010/2011. Ces données traduisent l'important effort consacré à la recherche, au développement et à l'industrialisation des produits.

Sur les trois dernières années, les efforts de recherche et développement ont principalement porté sur:

- ✓ le PLM (Product Life-cycle Management) Electrique - après avoir répondu aux besoins des industriels en matière de CAO Electrique des biens d'équipement (machine de productions,...), le Groupe IGE+XAO s'est lancé dans le développement d'une suite logicielle dédiée à gestion du cycle de vie des installations électriques dans les domaines de l'aéronautique, du spatial, de l'automobile et du ferroviaire (SEE Electrical PLM) ;
- ✓ la création d'une nouvelle ligne de logiciels en vue de fabriquer des harnais électriques, ces produits étant élaborés dans le cadre d'un joint-venture créée avec la société Labinal du Groupe Safran ;
- ✓ le développement d'un environnement de conception collaboratif pour ses logiciels haut et moyen de gamme ;
- ✓ la configuration d'équipements à partir de catalogues aux multiples contraintes ;
- ✓ la conception d'installations électriques pour le bâtiment ;
- ✓ ainsi que le passage en technologie internet et web pour certains logiciels du Groupe.

Note 4. — Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

#### Evénements significatifs de l'exercice

L'activité de la filiale de distribution turque, créée fin juillet 2012, a été lancée sur le plan opérationnel en septembre 2012.

La filiale de production malgache a reçu le 1<sup>er</sup> juillet 2013 un avis de redressement fiscal d'un montant de 280 000 euros portant sur un défaut de formalisme. La société poursuit la procédure administrative. A ce stade, il n'a pas été constitué de provision pour impôts sur ce sujet au 31 juillet 2013.

#### Evénements importants survenus depuis la date de clôture

IGE+XAO S.A. a acquis le 30 septembre 2013 51% des parts sociales de la société danoise de distribution IGE+XAO Danmark A/S dont elle détenait depuis 2001 49% du capital social et qui était mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

La Société IGE+XAO SA prévoit de transférer son siège social et d'emménager dans des bureaux neufs situés sur la même commune d'ici septembre 2014.

### **B. Situation financière et résultats de la Société IGE+XAO SA**

La Société IGE+XAO SA exerce les activités suivantes :

- gestion des participations détenues,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 1. — Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

Evénements significatifs de l'exercice

cf. ci-dessus

Evénements importants survenus depuis la date de clôture :

cf. ci-dessus

Note 2. — Données opérationnelles et issues du bilan

(en milliers d'euros)	COMPTE DE RESULTAT		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Chiffre d'affaires	2 557	2 530	2 403
Charges d'exploitation	2 591	2 575	(2 441)
Résultat d'exploitation	0	0	0
Résultat financier	5 429	2 762	3 010
Résultat net	5 268	2 634	2 906

  

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Actif immobilisé	9 230	9 154	9 190
Actif circulant	12 266	8 277	10 372
ACTIF	21 496	17 431	19 562

  

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Capitaux propres	20 220	16 036	18 344
Autres dettes	1 276	1 395	1 218
PASSIF	21 496	17 431	19 562

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	31 juillet 2013	31 juillet 2012
EN MILLIERS D'EUROS		
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	--	--
- dépréciation des VMP	--	--
- risque de change	(19)	--
Reprises sur provisions		
- reprise sur titres participation	--	109
- risque de change	--	1
Produits financiers de participation	5 243	2 472
Produits financiers nets sur cession de VMP	42	74
Différences de change	--	5
Autres charges et produits financiers	163	101
<b>TOTAL</b>	<b>5 429</b>	<b>2 762</b>

**C. Informations préparatoires à l'Assemblée Générale**

Note 1. — Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2013 de la Société IGE+XAO s'établit à 5 267 629 €. La réserve légale est dotée en totalité.

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 1 170 796 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende brut de 82 centimes d'euro par action contre 76 et 60 centimes d'euro respectivement en 2012/2011 et 2011/2010.

Le solde d'un montant de 4 096 833 € sera porté en « Autres réserves ».

Depuis le 1er janvier 2013, les dividendes perçus par les personnes physiques domiciliées en France sont soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application d'une réfaction de 40% et déduction d'une fraction fixée à ce jour à 5,1 points des prélèvements sociaux qui les a grevés lors de leurs paiements ainsi que des frais et charges s'y rapportant.

Par ailleurs un prélèvement est susceptible d'être opéré sur le montant brut des dividendes à hauteur de 21% sauf dispense prévue dans les conditions prévues à l'article 242 quater du CGI et il présente le caractère d'un acompte à valoir sur l'impôt sur le revenu dont l'actionnaire sera redevable au titre du revenu de l'année de l'encaissement des produits qui en sont frappés.

Les actions détenues par la Société IGE+XAO, au jour de la mise en paiement du dividende ne donnant pas droit au dividende, les sommes correspondant au dividende de ces actions seront affectées au poste "Report à nouveau". Dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

(en milliers d'euros)	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2010	0,48 €	---
Exercice clos le 31 juillet 2011	0,60 €	---
Exercice clos le 31 juillet 2012	0,76 €	---

Conformément à la loi de finance rectificative de la Sécurité Sociale du 28 juillet 2011 et plus précisément au dispositif relatif à la prime de partage de la valeur ajoutée, qui stipule que toute hausse des dividendes versés aux actionnaires doit être accompagnée, en contrepartie, du versement d'une prime à tous les salariés des filiales françaises, le Groupe a signé post-assemblée générale du 31 janvier 2012 un accord permettant le versement d'une prime de 100 €uros à chaque salarié français.

#### Note 2. — Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce

Conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce seront soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Il est précisé qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société IGE+XAO SA a conclu trois nouvelles conventions autorisées.

Les Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de cette information qu'ils ont décrite dans leur rapport spécial.

#### Note 3. — Dépenses et charges non déductibles

Le montant des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à 8 355€ au 31 juillet 2013.

#### Note 4. — Renouvellement du programme de rachat d'actions

Le Conseil d'Administration propose de renouveler le programme de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce permettant à la Société d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est mis à disposition. Une synthèse du programme en cours au 31 juillet 2013 est présentée en point E note 1.

Note 5. — Allocation de jetons de présence

Conformément à l'article L.225-45 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'allouer à chaque Administrateur indépendant et/ou qui ne reçoit pas de rémunération directe d'une des filiales du Groupe IGE+XAO des jetons de présence d'un montant maximum de 2 000 euros.

Note 6. — Renouvellement du mandat des Co-Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant

Le mandat de la société KPMG S.A., représentée par Monsieur Christian LIBEROS, co-Commissaire aux Comptes titulaire, et celui de Monsieur Philippe SAINT-PIERRE, co-Commissaire aux Comptes suppléant, arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 juillet 2013.

Le Conseil d'Administration propose de renouveler le mandat de la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire ainsi que celui de Monsieur Philippe SAINT-PIERRE, en qualité de co-Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 juillet 2019.

## **D. Stratégie et tendances et politique de risque**

Note 1. — Stratégie et tendances

L'objectif du Groupe IGE+XAO est de devenir le leader mondial de la conception assistée par ordinateur et du PLM dédiés à l'électricité. Pour ce faire, la stratégie du Groupe à moyen terme s'appuie sur quatre axes majeurs :

- l'innovation qui se manifeste notamment au niveau de la politique de R&D du Groupe ;
- l'ouverture de nouveaux marchés tant sur le plan international avec la création de nouvelles filiales notamment au Mexique, que sur le plan de la diversification de son offre avec le lancement de nouvelles lignes de produits et de services;
- le renforcement des partenariats dans la continuité des actions développées jusqu'alors, avec notamment l'optimisation d'un réseau de distributeurs et d'apporteurs d'affaires en Asie;
- et la recherche d'opportunités de croissance externe visant à consolider la position du Groupe sur le marché de la CAO et du PLM Electriques ou à apporter des offres complémentaires.

Note 2. — Politique de risque

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe.

### Risque de liquidité

Au niveau du risque de liquidité, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. En effet, le Groupe n'a aucun endettement bancaire. Au 31 juillet 2013, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie.

Par ailleurs, les passifs financiers du Groupe ne sont assortis d'aucune clause particulière susceptible d'en modifier significativement les termes.

### Risque de change

Chez IGE+XAO, le risque de change est lié essentiellement à des investissements dans des filiales étrangères et il se matérialise lors de la conversion des comptes de la filiale dans la devise de présentation de la société consolidante IGE+XAO (en euro – impact en capitaux propres).

La position du Groupe au 31 juillet 2013 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	Zloty polonais	Leva bulgare	Couronne danoise	Dinar tunisien	Dirham marocain	Ariary malgache
	PLN	BLN	DKK	TND	MAD	MGA
Total Actif	5 064	158	21 236	251	1 315	168 053
Total des dettes et provisions	2 213	87	6 288	130	265	111 855
Position nette avant gestion	2 851	1 071	14 948	121	1 050	56 198
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	2 851	1 071	14 948	121	1 050	56 198
Taux clôture	0,236016	0,5113	0,134147	0,456267	0,089425	0,000344
Position nette globale en €	673	548	2 005	55	94	19
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	28	10	150	1	10	562

En milliers	Dollar américain	Dollar canadien	Franc suisse	Livre sterling	Livre turque	Remimbi Yuan chinois
	USD	CAD	CHF	GBP	TKN	RMB
Total Actif	201	534	232	110	77	821
Total des dettes et provisions	74	535	101	109	100	236
Position nette avant gestion	127	-1	131	1	-23	585
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	127	-1	131	1	-23	585
Taux clôture	0,753295	0,731582	0,811886	1,14482	0,390274	0,122909
Position nette globale en €	96	-1	106	1	-9	72
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	1	0	2	0	0	6

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si son exposition en devises venait à augmenter.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et /ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

#### Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2013, il n'y a pas, au sein des sociétés du Groupe, de solde d'emprunt à plus d'un an. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être conduit à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

### Risque sur actions

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par des comptes à terme d'une durée allant de 2 mois renouvelables à 60 mois et des bons à moyen terme négociables d'une durée variant de 24 mois à 60 mois (cf. Note 11 des comptes sociaux d'IGE+XAO SA).

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

### Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer un crédit. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risques d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques éventuels relevés font l'objet de dépréciations.
- aucun compte client n'engendre un volume d'activité annuel supérieure à 4% du montant du chiffre d'affaires.

Au 31 juillet 2013, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 2% du chiffre d'affaires de l'exercice.

### Risques juridiques

A sa connaissance, IGE+XAO n'encourt pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

### Risques liés à l'image et à la réputation

La réputation et l'image de la Société peuvent être compromises à tout moment. Aucune entreprise ne saurait être à l'abri d'un évènement indésirable, lié à l'utilisation d'un produit ou à un comportement individuel critiquable.

Le Conseil d'Administration réfléchit à la mise en place d'une charte de déontologie qui rappellera notamment les règles de conduite qui font l'intégrité et l'éthique d'IGE+XAO.

## Note 3. — Assurances

### Politique générale d'assurance du Groupe

L'objectif de la politique d'assurance est de protéger le patrimoine du Groupe de la survenance de risques significatifs identifiés qui pourraient l'affecter. Ce transfert de risque s'intègre dans le processus de gestion des risques du Groupe.

### Responsabilité civile des mandataires sociaux

Le Groupe bénéficie d'un programme d'assurance responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux.

## **E. Capital social et Gouvernement d'Entreprise**

### Note 1. — Informations concernant le capital social

#### Droits de vote et nombre de droits

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai de deux ans fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent successible.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

#### Détention d'actions et franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à posséder, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L.233.3 du Code de Commerce, un nombre d'actions ou de droits de vote représentant deux (2) pour cent du capital ou des droits de vote de la société ou tout multiple de ce pourcentage et ce même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 % devra, selon l'article 8 des statuts, notifier à la société le nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé réception au siège social de la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues à l'alinéa précédent chaque fois que la fraction du capital détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus à l'alinéa ci-dessus.

En cas de non-respect de ces dispositions, les participations en capital ou droit de vote excédant le seuil donnant droit à déclaration seront privés du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble ou séparément 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

#### Identité des principaux actionnaires à la clôture de l'exercice social

L'information a été établie sur la base des notifications reçues par la Société en application de l'article L 233-7 du Code de commerce.

Au dernier jour de l'exercice social clos le 31 juillet 2013, la situation était la suivante :

	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Siparex</li> <li>▪ Proxinvest</li> <li>▪ Robert Grèzes</li> <li>▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Siparex</li> <li>▪ Equity Europe</li> <li>▪ Robert Grèzes</li> </ul>
5 à 10 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ALTO INVEST</li> <li>▪ Charles Baudron</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ALTO INVEST</li> <li>▪ ODYSSEE VENTURE</li> </ul>
10 à 15 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ODYSSEE VENTURE</li> <li>▪ Alain Di Crescenzo</li> <li>▪ IRDI Midi-Pyrénées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Charles Baudron</li> </ul>
15 à 20 %	--	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Alain Di Crescenzo</li> </ul>
20 à 25 %	--	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ IRDI Midi-Pyrénées</li> </ul>
25 à 33 1/3 %	--	
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
66 2/3 % à 90%	--	--
90 à 95 %	--	--
Plus de 95 %	--	--

Le 14 juin 2013, Alto Invest a déclaré que les fonds qu'il détient en gestion ont franchi à la baisse le seuil statutaire de 8% des actions et de 6% des droits de vote de la société IGE+XAO S.A..

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune autre modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2013.

#### Etat de la participation des salariés au capital social

- Actionnariat salarié

Depuis la loi sur l'épargne salariale du 20 février 2001, prise en sa dernière modification par la loi Breton du 26 juillet 2005, et conformément à l'article L225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce, tous les trois ans, les sociétés anonymes ont l'obligation légale de demander aux actionnaires de leurs sociétés de se prononcer sur un projet d'augmentation de capital réservé aux salariés lorsque les actions détenues par les salariés de la société ou de celles qui lui sont liées, au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce, représentent moins de 3% du capital social.

Constatant que le pourcentage d'actions détenues par le personnel salarié au sein de notre capital social au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce est inférieur à 3 %, l'Assemblée Générale, statuant en la forme extraordinaire en date du 31 janvier 2012, a été invitée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société. Cette résolution a été rejetée.

- Plan d'options d'achat d'actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres

Néant

#### Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société

S'agissant du rachat d'actions, il est demandé aux actionnaires d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir des actions de la Société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social de la Société conformément à l'article L225-209 du Code de Commerce, cette limite légale comprenant les actions auto-détenues par la Société dans le cadre des précédentes autorisations de rachat d'actions propres.

La loi 2005-842 du 26 juillet 2005 a supprimé la note d'information visée par l'AMF sur les programmes de rachat d'actions. L'information préalable du public se fait par un descriptif du

programme qui doit être publié préalablement à la réalisation du programme. L'acquisition des actions doit respecter les dispositions édictées par le Règlement Européen 2273/2003 et par l'AMF, savoir :

- rachats d'actions réalisés en vue d'opérations de croissance externe notamment fusion, ou offre publique d'échange
- rachats d'actions effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et respectant les principes énoncés dans la charte de déontologie de l'AFEI

Dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 26 juin 2012, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social.

Par ailleurs, suite à cette opération et conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du Code de commerce, il est précisé que, dans le cadre des autorisations données lors des différentes assemblées générales ordinaires (la dernière datant du 18 janvier 2013) d'intervenir sur le marché des actions de la Société en vue des objectifs décrits dans notre plan de rachat d'actions, 3 798 (0,27%) actions de la Société étaient détenues par la Société au 31 juillet 2013.

Les mouvements sur l'exercice 2012/2013 s'analysent comme suit :

INFORMATIONS	FLUX BRUTS CUMULES			POSITIONS OUVERTES					
	ACHATS	VENTES	ANNULAT <sup>o</sup>	AU JOUR DU DEPOT DE LA NOTE D'INFORMATION					
				POSITIONS OUVERTES A L'ACHAT			POSITIONS OUVERTES A LA VENTE		
				CALL ACHETES	PUT VENDUS	ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES	VENTES A TERME
Nombres de titres	15 726	15 425	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange ou à être cédés ou annulés	576	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au contrat de liquidité	15 150	15 425	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen des transactions	39,36	39,38	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant	619 023	607 396	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Les mouvements sur l'exercice 2011/2012 s'analysent comme suit :

INFORMATIONS	FLUX BRUTS CUMULES			POSITIONS OUVERTES						
	ACHATS	VENTES	ANNULAT <sup>o</sup>	AU JOUR DU DEPOT DE LA NOTE D'INFORMATION						
				POSITIONS OUVERTES A L'ACHAT			POSITIONS OUVERTES A LA VENTE			
				CALL ACHETES	PUT VENDUS	ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES	VENTES A TERME	
Nombres de titres	155 574	11 874	154 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange ou à être cédés ou annulés	143 863	--	154 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
dont titres affectés au contrat de liquidité	11 711	11 874	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Cours moyen des transactions	26,63	27,98	26,31	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Montant	4 143 528	332 203	4 051 537	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	

### Répartition par objectif des titres détenus au 31 juillet 2013

INFORMATIONS	MONTANTS
Pourcentage de capital auto-détenu:	0,27%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	154 000
Nombre de titres détenus en portefeuille	3 798
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange	752
dont titres affectés au contrat de liquidité	3 046
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--
Valeur comptable du portefeuille au 31 juillet 2013 en €	160 425
Valeur de marché du portefeuille au 31 juillet 2013 en €	173 759

### Détails des options de souscription ou d'achat d'actions consenties au cours de l'exercice 2012/2013 envers les Mandataires sociaux

Néant.

### Options consenties aux salariés non Mandataires sociaux les mieux allotés au cours de l'exercice 2012/2013

Néant.

## Evolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé

Au titre des exercices 2013/2012, 2012/2011 et 2011/2010, nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action de la Société IGE+XAO, de la manière suivante :

MOIS	NOMBRE DE TITRES	CAPITAUX	COURS		COURS MOYEN
	ECHANGES	EN K€	LE PLUS BAS EN €	COURS LE PLUS HAUT EN €	EN €
08/10	2 310	50	21,0	22,5	21,7
09/10	10 232	234	22,1	23,1	22,9
10/10	13 510	313	22,1	24,3	23,2
11/10	18 321	478	23,3	27,7	26,1
12/10	39 619	978	24,0	25,0	24,7
01/11	8 866	220	24,1	25,8	24,8
02/11	36 698	986	25,3	27,0	26,9
03/11	4 952	125	24,0	26,5	25,2
04/11	41 539	1 085	25,0	26,6	26,1
05/11	28 126	704	24,9	26,0	25,0
06/11	11 702	301	23,9	26,2	25,7
07/11	34 831	873	25,0	27,2	25,1
08/11	8 781	212	23,5	25,0	24,1
09/11	7 475	185	23,2	25,5	24,8
10/11	30 738	716	21,2	24,0	23,3
11/11	23 623	569	23,0	24,6	24,1
12/11	65 038	1 621	24,0	25,0	24,9
01/12	36 664	935	24,0	26,9	25,5
02/12	28 095	739	25,0	28,2	26,3
03/12	77 393	2 097	25,5	27,4	27,1
04/12	20 933	576	26,2	28,7	27,5
05/12	5 197	149	27,7	29,1	28,7
06/12	61 259	1 784	28,0	31,0	29,1
07/12	27 908	958	31,0	36,5	34,3
08/12	17 206	589	31,9	35,0	34,2
09/12	53 410	1 799	32,3	37,0	33,7
10/12	26 150	942	33,4	36,9	36,0
11/12	10 010	364	35,7	38,0	36,3
12/12	10 635	419	36,7	42,0	39,4
01/13	12 625	550	40,0	45,5	43,5
02/13	51 960	2 028	37,5	44,5	39,0
03/13	10 284	416	39,0	41,0	40,5
04/13	14 530	618	40,2	45,2	42,5
05/13	15 862	708	42,3	45,8	44,6
06/13	46 836	2 065	43,0	46,2	44,1
07/13	30 285	1 353	44,0	46,0	44,7

Note 2. — Gouvernement d'entreprise

### Règles en matière de nomination et remplacement d'un Administrateur

La Société est administrée par un Conseil composé de personnes physiques ou morales dont le nombre est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire dans les limites de la loi.

Toute personne morale doit, lors de sa nomination, désigner une personne physique en qualité de représentant permanent au Conseil d'Administration. La durée du mandat du représentant permanent est la même que celle de l'Administrateur personne morale qu'il représente. Lorsque la personne morale révoque son représentant permanent, elle doit aussitôt pourvoir à son remplacement. Les mêmes dispositions s'appliquent en cas de décès ou démission du représentant permanent.

Pendant la durée de son mandat chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la Société.

Si, au jour de sa nomination, un Administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

La durée des fonctions des Administrateurs est de six années, l'année étant la période qui sépare deux Assemblées Générales Ordinaires Annuelles consécutives. Le mandat d'un Administrateur prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Lorsque le nombre des Administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les Administrateurs restants doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire, en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre Administrateur dont le mandat n'est pas expiré, ne demeure en fonction que pendant la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

Un salarié de la société peut être nommé Administrateur. Son contrat de travail doit toutefois correspondre à un emploi effectif. Il ne perd pas, dans ce cas, le bénéfice de son contrat de travail.

Le nombre des Administrateurs qui sont liés à la Société par un contrat de travail ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction.

Le nombre des Administrateurs qui sont âgés de plus de 75 ans ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction. Lorsque cette limite vient à être dépassée en cours de mandat, l'Administrateur le plus âgé est d'office réputé démissionnaire à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires la plus proche.

Les Administrateurs sont toujours rééligibles ; ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'Administrateurs, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Les nominations effectuées par le Conseil, en vertu de l'alinéa ci-dessus, sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

#### Comités du Conseil d'Administration

Afin de préparer ses travaux, le Conseil d'Administration peut créer des comités.

Le Conseil d'Administration fixe par le présent Règlement le domaine de compétence de chaque Comité, ses attributions et sa composition ; il désigne le Président et les membres de chaque Comité. Les membres des Comités participent personnellement à leurs réunions, le cas échéant par des moyens d'audio communication ou de visioconférences.

A côté du Comité de rémunération créé depuis 2006, un Comité d'audit a été mis en place ; il a tenu sa première réunion opérationnelle sur la clôture des comptes consolidés clos au 31 juillet 2012.

#### Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux au 31 juillet 2013.

## Alain Di Crescenzo :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
<b><u>Groupe IGE+XAO</u></b>					
IGE+XAO	France	SA	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	29/01/98 30/01/04* 15/12/09*	
IGE	France	SA	Administrateur	30/01/04* 15/12/09*	
CAE Development	Danemark	ApS	Bestyrelse	23/05/08	
IGE+XAO Denmark	Danemark	A/S	Bestyrelse	06/01	
IGE+XAO North America	Canada	Inc	Administrateur	7/05/97*	
IGE+XAO UK	Angleterre	Ltd.	Director	1/02/99	
IGE+XAO Softwaren Vertriebs	Allemagne	GmbH	Geschäftsführer	6/12/00	
IGE+XAO Polska	Pologne	z.o.o.	Vice Président	14/10/05	
IGE+XAO USA	USA	Inc	Chairman & CEO	07/12/07	
IGE+XAO Netherlands	Pays-Bas	B.V.	Bestuurder	01/08/07	
EHMS	France	SAS	Président	05/08/06	
S2E CONSULTING	France	SAS	Administrateur	04/09/06 01/12/08*	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
IGE+XAO Chine*	Chine	Ltd	Administrateur	4/01/08	
IGE-XAO Tunisia	Tunis	SARL	Gérant	24/06/08	
IGE XAO Maroc	Casablanca	SARLAU	Gérant	24/06/08	
IGE+XAO Turkey	Istanbul	Ltd	Director	20/07/12	
IGE+XAO Madagascar	Antananarivo	SARL	Gérant	23/09/08	
IGE+XAO Italie	Bergamo	SRL	Administrateur unique	20/07/13	
<b><u>Hors Groupe</u></b>					
Banque Courtois	France	S.A.	Membre du Conseil de surveillance	02/12/05 12/05/06* 15/05/09*	
RSO	France	SA	Membre du Conseil de Surveillance	24/06/09	
Aéroport de Toulouse - Blagnac	France	SA	Vice Président du Conseil de Surveillance	21/06/2013	
SEM OPPIDEA	France		Administrateur	15/04/11	

**Charles Baudron :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
<b><u>Groupe IGE+XAO</u></b>					
IGE	France	SA	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	30/01/04* 15/12/09*	
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	18/01/13*	
CAE Development	Danemark	ApS	Bestyrelse	23/05/08	
IGE+XAO Polska	Pologne	Z.O.O.	Président	14/10/05	
IGE+XAO Iberica	Espagne	S.L.	Président du Conseil d'administration	25/07/95	
IGE+XAO Balkan	Bulgarie	O.O.D.	Administrateur	16/12/94	
IGE+XAO UK	UK	Ltd.	Director	1/02/99	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
EHMS	France	SAS	Administrateur	5/08/06	
<b><u>Hors Groupe</u></b>					
SOCRI	France	SA	Membre du Conseil de surveillance		

**Jean Baudron :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	18/01/13*	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
BEHI	France	SA	Administrateur	01/04/96	

**Robert Grèzes :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
Winsoft Diffusion	France	SNC	Gérant		
IGE	France	SA	Administrateur	15/12/09*	
Mayridis Voyages	France	SARL	Gérant		

**Pierre Revel –Mouroz :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	15/12/09*	
IGE	France	SA	Administrateur	31/01/11*	
CEVA SANTE ANIMALE	Algérie		Administrateur	20/06/12	
CEVA SANTE ANIMALE	France	SA	Représentant permanent de Financière Chopin, Administrateur	15/10/10	
CEVA ANIMAL HEALTH BULGARIA	Bulgarie	Ltd.	Gérant	28/3/05	
CEVA ANIMAL HEALTH LTD	Royaume-Uni	Ltd	Directeur	03/6/08	
CEVA US HOLDING, INC.	USA	Inc.	Director	26/08/10	
BIOMUNE COMPANY	USA	Inc.	Director	26/08/10	
CEVA ANIMAL HEALTH, INC.	USA	Inc.	Director	25/03/13	
CEVA-PHYLAXIA VETERINARY BIOLOGICALS CO. LDT	Hongrie	Ltd	Administrateur	8/03/09	
CEVA SALUTE ANIMALE S.P.A.	Italie	S.P.A.	Administrateur	7/04/10	
CEVA HAYVAN SAGLIGI	Turquie	A.S.	Administrateur	30/04/10	
CEVA-KEMIA S.A. DE C.V.	Mexique	S.A.	Administrateur	18/8/09	
PT CEVA ANIMAL HEALTH INDONESIA	Indonésie	Ltd.	« President Commissioner »	02/1/07	
CEVA SANTE ANIMALE EGYPT LTD	Egypte	Ltd	Directeur	18/10/06	
7969961 CANADA INC. VETECH	Canada	Inc.	Director	30/09/11	
LABORATORIES INC.	Canada	Inc.	Director	30/09/11	

**Anne Varon :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	18/01/13	

\* date de renouvellement

**Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux et les dirigeants**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social. La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2012/2013 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE					
	VARIABLE*						
Alain Di Crescenzo	169 476	60 897	24 532	--	--	254 905	80 824
Charles Baudron	137 013	41 079	21 336	--	--	199 428	65 912
Autres Administrateurs	--	--	--	3 800	--	3 800	--
Total	306 489	98 976	45 868	5 700	--	457 033	146 736

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2011/2012 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE					
	VARIABLE*						
Alain Di Crescenzo	159 384	66 686	24 045	--	--	250 115	64 779
Charles Baudron	135 921	38 478	16 153	--	--	190 552	56 366
Autres Administrateurs	--	--	--	3 760	--	3 760	--
Total	295 305	105 164	40 198	3 760	--	444 427	121 145

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2010/2011 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE					
	VARIABLE*						
Alain Di Crescenzo	157 974	59 000	24 908	--	--	241 882	55 043
Charles Baudron	134 691	31 613	15 645	--	--	181 949	48 068
Autres Administrateurs	--	--	--	3 500	--	3 500	--
Total	289 665	90 613	40 553	3 500	--	427 331	103 111

\* comprenant toute prime (de bilan, objectifs,...)

Monsieur Charles Baudron est Administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable). Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1er août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social.

Les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO, soumises à la procédure des conventions réglementées et approuvées par le Conseil d'administration en date du 29 juillet 2011 sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de

salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de la part de cette indemnité correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat de travail.

M. Jean Baudron, Mme Anne Varon et M. Pierre Revel-Mouroz sont administrateurs non rémunérés de la société IGE+XAO SA et perçoivent à ce titre des jetons de présence.

#### Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres IGE+XAO

En application de l'article L621-18-2 du Code Monétaire et Financier, sont déclarées ci-après les opérations suivantes réalisées par les dirigeants ou les personnes auxquelles ils sont étroitement liés sur l'exercice 2012/2013:

Dénomination sociale de la société	IGE+XAO SA		
Nom et prénom	Charles BAUDRON		
Qualité du déclarant	Administrateur - Directeur R&D		
Description de l'instrument financier	Actions		
Nature de l'opération	Cession		
Lieu de l'opération	Paris		
Dates des opérations	Quantité	Prix unitaire moyen	Montant brut en €
26/09/2012	285	34,01	9 658
25/09/2012	190	34,30	6 494
24/09/2012	500	34,16	17 016
21/09/2012	9 261	34,25	316 064
20/09/2012	500	34,49	17 184
19/09/2012	500	34,80	17 339
18/09/2012	500	35,84	17 855
29/08/2012	2 960	32,00	94 436
	14 736	33,75	497 365

## F. Informations environnementales et sociales

Le Groupe IGE+XAO est né en France et s'est très rapidement développé à l'international par croissance interne avec l'ouverture de filiales à l'étranger ou par croissance externe par le rachat de sociétés. Sa croissance s'est accompagnée d'un renforcement du contrôle interne visant à la fois la généralisation des procédures internes et le respect des lois et des meilleurs pratiques, en particulier en matière d'organisation du travail.

De par son métier, éditeur de logiciels utilisés dans le domaine électrique, IGE+XAO fait appel essentiellement à des prestations intellectuelles et ses activités nécessitent peu ou pas de matières premières, de consommables et / ou de transformation.

IGE+XAO publie dans le présent rapport des données qualitatives et quantitatives sur l'ensemble des thématiques sociales, environnementales et sociétales requises par le décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle 2 si possible pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Toutefois, certains critères sont non significatifs ou non applicables. Par ailleurs, certaines informations sont publiées uniquement au niveau des sociétés françaises du Groupe (32 % de l'effectif total inscrit) pour des raisons de collecte de l'information ou de confidentialité. Les définitions des principaux critères utilisés sont précisées au sein de l'annexe jointe en fin du présent rapport.

Note 1. — Les informations d'ordre social

### Emploi

#### ✓ Caractérisation de l'effectif <sup>Def 1</sup>

Le Groupe compte 373 personnes inscrites au 31 juillet 2013 réparties dans 23 sociétés et implantés dans 16 pays :

Effectif par zone géographique :

France	Europe hors France	Amériques	Afrique	Asie	Total
118	192	7	44	12	373
32%	51%	2%	12%	3%	100%

L'effectif correspond essentiellement à des ingénieurs en informatique et des commerciaux, population traditionnellement masculine (267 hommes soit 72% de l'effectif total).

L'âge moyen de l'effectif dans le Groupe s'élève à 36 ans. L'effectif comprend à la fois du personnel stable à faible taux de rotation et du personnel jeune qui a rejoint les sociétés du Groupe au fil de sa croissance.

Effectif par âge au 31 juillet 2013 (calculé à partir de la date de naissance des salariés):

Tranches	En France	Dans le Groupe
20-30 ans inclus	26	134
31-50 ans inclus	81	216
51 ans et plus	11	23
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>373</b>

✓ Embauches et départs

	31 juillet 2012	Entrées	Sorties	31 juillet 2013
Dans le Groupe	371	59	57	373
En France	122	7	11	118

Parmi les départs dans le Groupe, deux sont liés à des licenciements en France.

✓ Rémunérations

- Masse salariale <sup>Def 2</sup>

La masse salariale du Groupe a augmenté de 6% entre 2011/2012 et 2012/2013, passant de 12,3 million d'euros à 13,1 million d'euros.

La masse salariale en France (hors sociétés en joint-venture) est stable d'une année sur l'autre et s'établit à 6,8 million d'euros en 2013/2012 et 2012/2011.

Les salaires sont fixés par chaque société du Groupe en fonction des niveaux de rémunération locaux pour un poste équivalent. Parallèlement, une revue annuelle et individuelle des rémunérations est effectuée au niveau corporate sur la base d'une évaluation objective des rémunérations et pouvant aboutir à des propositions de correction en cas de déséquilibres constatés.

- Egalité des rémunérations

IGE+XAO s'emploie à respecter le principe d'égalité des rémunérations - tel que défini par l'Organisation International du Travail : « le salaire ou traitement ordinaire, de base ou minimum, et tous autres avantages, payés directement ou indirectement, en espèces ou en nature, par l'employeur au travailleur en raison de l'emploi de ce dernier » et qui s'entend de « l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale » - et étend ce principe à toute autre origine de discrimination.

- Participation <sup>Def 3</sup>

En France, un accord de participation a été mis en place en 2001.

- Autres données

Un accord portant sur l'instauration d'un 13ième mois a été signé en novembre 2011 avec une mise en place progressive sur 3 ans.

Le Groupe IGE-XAO participe, selon les lois et les usages de chaque pays, à des régimes de retraite et d'aménagement de fin de carrière, ainsi qu'à des régimes de prévoyance offrant différentes garanties complémentaires à ses collaborateurs.

Les salariés en France bénéficient, au-delà de la couverture légale, de deux systèmes obligatoires complémentaires de protection sociale. Le premier système est une mutuelle souscrite par la société dans le cadre d'un contrat collectif. Cette mutuelle est obligatoire au premier jour d'entrée dans le Groupe. Les salariés ont la possibilité d'y faire adhérer les membres de leur famille. La cotisation du salarié fait l'objet d'un financement partiel par la Société. Le second système est un régime de prévoyance obligatoire pour tous les salariés.

### L'organisation du travail

L'organisation du travail du Groupe est empreinte de celle appliquée au sein des sociétés françaises dans le respect des réglementations locales et la communication interne du Groupe vise à transmettre les valeurs et principes du vivre et travailler-ensemble qui sont ceux prônés en France et que l'on retrouve édictée dans les 8 conventions fondamentales de l'Organisation International du Travail (cf. ci-après).

#### ✓ Organisation du temps de travail

IGE-XAO respecte les obligations légales et contractuelles en matière d'horaires de travail dans chacune de ses filiales. Le temps de travail est fonction du contexte local et de l'activité.

Les durées hebdomadaires de travail <sup>Def 4</sup> au sein des sociétés du Groupe répondent aux législations locales et varient entre 37 heures et 44 heures.

Les sociétés françaises du Groupe appliquent la Loi sur la Réduction du Temps de Travail (35 heures) depuis décembre 1999, par le biais de jours de Réduction du Temps de Travail (RTT).

Les collaborateurs qui ont fait le choix de travailler à temps partiel appartiennent aussi bien à la catégorie des cadres qu'à celle des salariés non cadres.

Le nombre de collaborateurs à temps partiel en France est de 7 et de 17 pour l'ensemble du Groupe au 31 juillet 2013.

#### ✓ Absentéisme <sup>Def 5</sup>

A titre de comparatif, le taux d'absentéisme moyen en France s'élevait à 4,53% en 2012 (Source : ALMA CG).

Taux d'absentéisme pour les sociétés du Groupe dont l'effectif est supérieur à 10 personnes :

Tranches	En France	Dans le Groupe
Effectif total	118	373
Effectif testé	118	333
% testés	100%	89%
Taux d'absentéisme	2,5%	2,6%

## Relations sociales

- ✓ L'organisation du dialogue social
  - Organisation du dialogue dans le Groupe

La qualité du climat social au sein du Groupe est le fruit d'un dialogue régulier entre la Direction, les salariés et leurs représentants.

Des réunions générales d'information annuelles et semestrielles sont organisées au cours desquelles les résultats du Groupe tant quantitatifs que qualitatifs mais aussi les valeurs du Groupe sont présentés à l'ensemble du personnel d'encadrement du Groupe dans le but de fédérer le personnel autour de valeurs communes et de favoriser la relève collective des défis du Groupe.

L'entreprise planifie ainsi :

- Une réunion plénière annuelle à destination des managers au siège social d'IGE+XAO (Kick-off) au cours de laquelle sont exposés la stratégie et les objectifs ; déclinaison à l'ensemble du personnel des sites par les responsables de site.
- Une information semestrielle sur la situation économique du Groupe donnée oralement et retransmise par Web conférence aux sites français au cours de laquelle sont présentées entre autres les valeurs du Groupe (ouverture, audace, dynamisme, professionnalisme et discrétion).
- Réunions mensuelles téléphoniques,
- NB : sur l'organisation de la Société et du Groupe, cf. Rapport du Président sur la Gouvernance d'entreprise
- Tableau d'affichage illustré de tous les évènements familiaux intervenus au cours du trimestre sur les sites,
- Organisation de petits déjeuners mensuels sur chaque site en France, espace-temps favorisant l'échange informel pour le personnel,
- Un système de parrainage pour chaque nouveau salarié afin de faciliter son intégration au sein du Groupe. Le parrain a pour rôle de répondre aux interrogations concernant la société et son fonctionnement dans la vie quotidienne.
- Généralisation de la politique d'entretien individuel et de gestion des carrières (une fois par an) permettant une meilleure approche de l'adéquation des postes et conditions de travail aux attentes du personnel ainsi que l'appréciation du bien-être au travail.
- Recours à des experts extérieurs pour se conformer aux obligations légales et contractuelles en matière de rémunération dans toutes les filiales du Groupe.
- La base « staff management » disponible à tous permet d'avoir accès aux accords, aux informations pratiques,...

- Liberté syndicale et exercice du droit syndical

IGE+XAO s'efforce de faire respecter le principe de la liberté d'association et du droit de négociation collective au sein du Groupe, dans le respect des droits locaux applicables, des bases juridiques et des cadres institutionnels en place.

En France, une Union Economique et Sociale, regroupant l'effectif des 4 principales sociétés (118 personnes), a été signée en 2005, afin de favoriser l'unité et l'efficacité de la représentation du personnel. Ainsi, une délégation unique est apparue, composée du Comité d'Entreprise et des représentants du personnel. Le Comité d'Entreprise est rattachée à un syndicat (Force Ouvrière). Des représentants du personnel sont présents sur les quatre principaux sites français. Ils sont au nombre de 3 représentants Cadre et 2 représentants ETAM ainsi que leurs suppléants. La réunion mensuelle de DUP (Délégation Unique du Personnel) fait l'objet d'une diffusion générale. Par ailleurs, des permanences sont effectuées une fois par mois : une heure sur Colomiers et une heure sur un autre site français.

En Pologne, des réunions sont organisées avec la direction et les représentants du syndicat. Les sujets sont multiples : règlement intérieur, règlement du fonds social, licenciement du personnel, l'ouverture de nouveaux postes,...

Dans les autres pays, du fait du faible effectif le dialogue se fait directement avec les salariés.

#### ✓ Bilan des accords collectifs

Au sein d'IGE-XAO France, il existe six accords :

Unité Economique et Sociale	2000
35 heures	1999
Participation	2001
13 <sup>ème</sup> mois	2011
Prime dividende	2012
Parité homme /femme en : recrutement formation et promotion	en cours 2013

#### ✓ 3.3 Œuvres sociales

La Direction alloue en France chaque année en marge du budget de fonctionnement du Comité d'Entreprise un budget Œuvres sociales qui est utilisé aux principales fins suivantes :

- Les cadeaux de Noël pour les enfants des salariés,
- L'assistance juridique,
- Les activités (une à deux par an) : sorties ski, bateaux,...
- La participation au plan culturel avec la mairie de Colomiers,
- La solidarité envers un salarié en cas de problème grave et envers des associations (secours populaire, l'association Ela),
- La vente à prix coûtant pour des spectacles, événements,...

En Pologne, il existe un fonds social obligatoire régi à la fois par la loi qui précise la nature des prestations et par un règlement intérieur signé par la Direction et l'organisation syndicale représentée dans la société. Un plan d'allocation annuel est arrêté qui porte principalement sur les sujets suivants : participation aux vacances, aux activités culturelles et sportives, prêt au personnel avec intérêt préférentiel, budget pour événements graves touchant le personnel.

## Santé et sécurité

### ✓ Conditions d'hygiène et sécurité

Le métier et les activités du Groupe essentiellement intellectuelles n'exposent pas le personnel d'IGE+XAO à des risques professionnels et n'appellent pas de conditions d'hygiène et de sécurité particulières, si ce n'est en matière de risques liés au stress et à l'ergonomie du plan de travail. A cet égard, le Groupe s'est engagé dans une meilleure gestion des risques psycho-sociaux depuis 2013 avec pour objectif de maintenir à un niveau faible les principaux indicateurs de santé et sécurité, notamment le taux d'absentéisme et le nombre d'accidents du travail.

En France, un Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail (CHSCT) est en place et se réunit tous les trimestres. Les actions en cours portent sur la gestion des risques psycho-sociaux et les consignes en cas d'incendie. A cet égard, IGE-XAO a généralisé le programme de formation de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) afin de disposer, sur chacun de ses sites en France, de collaborateurs capables d'intervenir immédiatement après tout accident. Ainsi en 2012, 9 collaborateurs ont bénéficié d'une formation initiale de SST d'une durée de 12 heures conformément à la réglementation en vigueur. Parallèlement, en France, un tableau des risques professionnels est actualisé une fois par an. Il référence pour chaque site tous les risques, leur fréquence, intensité, gravité ainsi que les protections collectives et individuelles mises en place, les formations de secours et les actions réalisés dans l'année pour pallier ces risques.

Dans la majorité des pays européens dans lesquels IGE+XAO est implanté, la prévention des risques est prise en compte :

- En Allemagne et aux Pays-Bas, la filiale a l'obligation de disposer d'un salarié sauveteur formé et soumis à une validation annuel.
- La filiale espagnole dispose d'une assurance accident pour les premiers secours (FREMAP) et fait appel, de par la loi, à une entreprise en prévention des risques au travail, équivalent de la médecine du travail en France ; celle-ci, GRUPO MGO, forme le personnel aux risques mais également permet une visite médical annuel et des tests sanguins.
- En Italie, tous les salariés du site suivent une formation de sécurité au travail recyclé tous les 5 ans.
- En Pologne, une personne est responsable de la santé et la sécurité au travail mais la formation de secouriste n'est pas obligatoire.

En termes de Médecine du travail, en France les salariés sous soumis à des visites de contrôle obligatoires lors de :

- l'embauche,
- la reprise du travail d'un salarié en congé parental,
- la reprise du travail d'un salarié après un arrêt maladie de plus de 30 jours ou après un accident du travail suivi d'un arrêt de travail

Une surveillance médicale peut être instaurée pour un employé : surveillance classique (visite tous les 2 ans) ou surveillance renforcée (visite tous les ans). Par ailleurs, le médecin du travail peut faire des visites de l'entreprise qui lui permette de vérifier que les locaux sont sains ou que les positions des salariés soient bonnes. Enfin, le médecin du travail est présent dans les réunions du CHSCT.

En Pologne, les visites de contrôle sont obligatoires lors de l'embauche, après un arrêt maladie de plus de 30 jours et pendant la durée du contrat périodiquement.

- ✓ Accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail Néant
- ✓ Accidents du travail Def 6

En 2012/2013, il n'a pas été enregistré et déclaré par les sociétés du Groupe d'accident du travail ou de maladie du travail, que ces faits aient pu induire ou non des arrêts de travail.

- ✓ Le respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT

Les 8 conventions fondamentales de l'Organisation International du Travail ont toutes été ratifiées par la France et par 12 pays dans lesquels IGE+XAO est implanté.

Pays-Bas	Conventions ratifiées (8)	Liberté syndicale (2)	Travail forcé (2)	Discrimination (2)	Travail des enfants (2)
Allemagne	8	2	2	2	2
Bulgarie	8	2	2	2	2
Canada	6	1	2	2	1
Chine	4	0	0	2	2
Danemark	8	2	2	2	2
Espagne	8	2	2	2	2
<b>France</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Italie	8	2	2	2	2
Madagascar	8	2	2	2	2
Maroc	7	1	2	2	2
Pays-Bas	8	2	2	2	2
Pologne	8	2	2	2	2
Suisse	8	2	2	2	2
Tunisie	8	2	2	2	2
UK	8	2	2	2	2
USA	2	1	0	0	1

Source : OIT Données comparatives sur les ratifications

### Formation

Deux types de formation sont pris en compte au niveau du Groupe: formation interne et formation externe.

- ✓ Le nombre total d'heures de formation

Sur l'année civile 2012, en France, 2083 heures de formation ont été dispensées. L'information n'est pas disponible au niveau Groupe.

- ✓ Les programmes spécifiques de formation professionnelle destinés aux salariés

L'intégration du personnel dans le Groupe et sa formation font l'objet d'un programme au sein des ressources humaines d'IGE+XAO:

En France, un livret d'accueil est remis aux nouveaux salariés dans lequel est décrit l'organisation du Groupe et certains aspects pratiques de fonctionnement. Un livret d'accueil international est en projet.

Les formations internes concernent essentiellement l'adaptation au poste de travail :

- « Parcours nouveaux arrivants » : 70h de prise en main du poste et de découverte de l'environnement de travail,
- Réadaptation au poste de travail après un arrêt maladie longue durée,

- Nouvelle version/ produit du Groupe (dispensée également à l'international).

Les formations externes permettent de développer des compétences.

En Pologne, des formations internes sont dispensées pour la R&D et pour les commerciaux. Concernant les formations extérieures, quelques personnes ont assisté à la conférence Microsoft Technology Summit en Pologne en 2013.

#### Diversité et égalité des chances

##### ✓ Diversité et égalité de chances

De façon générale, IGE+XAO proscrit toute discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession au sens défini par l'Organisation Internationale du Travail et s'efforce de promouvoir l'égalité de chances et de traitement en matière d'emploi et de profession.

A cette fin, plusieurs mesures ont été prises ou sont en cours d'élaboration :

- ✓ Un accord de parité a été signé en 2013.
- ✓ Un plan senior a été mis en place en 2008 avec pour principaux objectifs :
  - Le maintien dans l'emploi des salariés de 55 ans et plus avec un objectif de 3% en France ;
  - L'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles ;
  - Le développement des compétences, des qualifications et accès à la formation ;
  - La transmission des savoir-faire et des compétences ;
  - Le développement du tutorat.

Actuellement, 7,8% des salariés du Groupe ont plus de 50 ans.

- ✓ La procédure de l'entretien individuel annuel a été généralisée au sein de chaque société du Groupe ; elle permet de recenser et de tracer les échanges entre le salarié et son supérieur hiérarchique en termes, d'évolution professionnelle, de formation et de prétentions salariales entre autres.
- ✓ Les offres de poste au sein du Groupe sont préalablement annoncées en interne puis présentées soit par l'intermédiaire de cabinets de recrutement ou d'annonces sur des sites électroniques spécialisés. La sélection des candidats aux entretiens d'embauche est organisée sur la base des diplômes et parcours professionnels annoncés. Chaque société du Groupe veille à proscrire toute discrimination à l'embauche d'ordre national, racial, social, religieux ou autre.
- ✓ Une charte éthique est en cours d'élaboration

Par ailleurs, la convention collective SYNTEC <sup>Def 7</sup> à laquelle adhèrent les sociétés françaises du Groupe contient un avenant concernant l'égalité homme/femme qui prône:

- l'égalité de traitement lors de l'embauche ou pour la rémunération,
- l'augmentation du pourcentage de femmes à des postes de management et à responsabilités,
- l'octroi du congé de maternité sans répercussion sur les congés payés, la répartition de l'intéressement ou la détermination des droits liés à l'ancienneté,
- la possibilité d'aménagement des horaires pour les salariés ayant un enfant de moins de 3 ans,
- la possibilité d'octroi du congé de paternité

- ✓ Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Peu de candidats sont en situation d'handicap. Le Groupe a déjà accompagné par le passé des personnes handicapées en adaptant les bureaux aux besoins de la personne. Actuellement, aucun salarié du Groupe n'est déclaré handicapé.

- ✓ Main d'œuvre forcée - travail des enfants

L'activité du Groupe IGE+XAO et les métiers qui en découlent appellent des connaissances techniques et professionnelles qui exigent du personnel formé et qualifié. Le recours à de la main d'œuvre forcée ou au travail des enfants est de facto exclu ; les âges minimums d'admission à l'emploi ou au travail de chaque pays sont respectés et dépassés, du fait entre autres, de l'exigence de formation et d'éducation exigée. Chaque société du Groupe tient un registre du personnel détaillant le nom, la fonction, la date de naissance et la date d'embauche de chaque salarié. Par ailleurs, la formation et la qualification de chaque employé sont justifiées dans les dossiers du personnel tenus par les ressources humaines.

#### Note 2. — Politique générale en matière environnementale

Les activités de services et de prestations intellectuelles développées par le Groupe IGE+XAO ont un impact environnemental limité comparé à des activités industrielles lourdes. Toutefois, l'exercice des activités du Groupe génère de nombreux déplacements, nécessite beaucoup de matériels informatiques et produit de nombreux documents.

#### Politique générale en matière environnementale

- ✓ L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Depuis novembre 2012, IGE+XAO a engagé des démarches pour prendre en compte les questions environnementales en créant un groupe de travail puis en adhérant au club des Dirigeants Durables de la CCI Midi-Pyrénées. Début 2013, le choix s'est porté sur la norme ISO 26000 comme référentiel pour la mise en place de la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) incluant les questions d'environnementales. Le Groupe a ainsi fait appel à un consultant depuis juillet 2013 pour conduire un diagnostic en la matière et définir les objectifs. Une chef de projet a été engagée courant octobre 2013 pour s'occuper du déploiement de la politique RSE au niveau du Groupe.

- ✓ La formation et l'information des salariés en matière de protection de l'environnement

Pour informer et sensibiliser les salariés du Groupe à la démarche RSE, une lettre d'information interne (newsletter) a été mise en place, une première diffusion à l'ensemble du personnel du Groupe a été faite en mai 2013 en français et en anglais. D'autres sujets d'information, notamment en termes de développement durable, pourront également faire l'objet d'information au personnel par ce support.

- ✓ Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Non significatif

- ✓ Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sauf si cette information est de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

Aucune provision pour risques environnementaux n'est à déclarer.

## Pollution et gestion des déchets

- ✓ La prévention, la réduction ou la réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

L'activité purement intellectuelle n'appelle pas de prévention particulière en matière de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

- ✓ La prévention de la production, le recyclage et l'élimination des déchets
  - Gestion des moyens informatiques

Les moyens informatiques sont gérés de manière centralisée par l'IT. Cela assure une standardisation et une mutualisation du matériel utilisé, sources d'économies d'énergies. De plus, IGE+XAO a opté pour la virtualisation de ses serveurs pour son principal Datacenter situé en France, processus qui permet de remplacer les serveurs physiques par des serveurs virtuels fonctionnant sur une seule machine physique.

Concernant le parc des photocopieurs et imprimantes, IGE+XAO a développé une démarche de rationalisation du nombre de matériels informatiques et de l'usage raisonné des consommables.

Par ailleurs, un des principes majeurs mis en œuvre depuis plusieurs années a été d'allonger la durée de vie du matériel et de ne pas succomber à la pression des constructeurs qui incitent à des renouvellements fréquents. L'allongement de la durée de vie du matériel informatique permet en effet de limiter de manière conséquente l'impact environnemental du Groupe.

Seul le matériel obsolète ou n'ayant plus un fonctionnement optimal est remplacé. Pour une meilleure gestion, le matériel ne servant plus est donné au personnel, aux écoles ou à des associations. Actuellement, la durée de vie du matériel informatique est de 4 ans mais les serveurs ont une durée de vie de 5 ans et les photocopieurs de 7 ans (durée d'utilisation constatée).

- Dématérialisation des documents

La mise en place d'actions concrètes de dématérialisation des documents et la sensibilisation des collaborateurs ont de multiples impacts positifs sur l'environnement. Cela permet de diminuer l'usage du papier et la consommation d'énergie liée à l'impression. La dématérialisation permet également de diminuer le transport physique des documents et enfin, moins de papier imprimé, c'est moins de déchets à traiter.

La dématérialisation des documents au sein du Groupe concerne : les newsletters, les rapports d'activités produits mensuellement par les collaborateurs, la gestion des congés et absences, les demandes informatiques liées à la gestion du parc informatique ; les documents de travail nécessaires aux réunions internes et externes qui sont de plus en plus diffusés. Le Groupe n'a pas mesuré avec précision l'impact de ses réductions de consommation mais a à ce jour constaté l'impact (gain de place, suppression d'imprimantes, diminution des achats et des stocks de papier d'impression alors que l'effectif du Groupe a continué à augmenter).

De même, pour accompagner les clients vers le développement durable, des actions sont menées :

- Avantage aux programmes compilés plus efficaces,
- Formation à distance (téléconférence et formation Web),
- Création des manuels de formation plus court avec la généralisation de la fonction « help » dans les logiciels,

- Mise en place de logiciels dématérialisés dont la livraison se fait par téléchargement des programmes et remises de clés de protection logicielle. La diminution de l'utilisation des clés contribue ainsi à la réduction de l'empreinte Carbone (élimination du transport (origine Chine / Israël – diminution du recyclage).
- o Optimisation des ressources
  - Ecrans LED remplaçant les écrans cathodiques et LCD consommateurs d'électricité.
  - Recours à des imprimeurs dotés du label Imprim'VertR,
  - Suppression des sacs plastiques au profit de sacs recyclables par le Marketing.
  - Les cartouches d'imprimante en France sont recyclées : le fournisseur se charge de les récupérer.
- o Déplacement :

IGE+XAO est implanté en France et à l'étranger. En France, on note six sites répartis sur tout le territoire.

En France, sur 30 voitures en location longue durée, une est hybride et 28 ont des émissions de CO2 comprises entre 100 et 140 g/km.

IGE+XAO travaille sur quatre axes en matière de communication à distance :

- diminution des déplacements (aériens notamment) par le recours à des systèmes de vidéoconférence mais aussi de partage d'application. Ces systèmes sont utilisés principalement dans les relations internes au Groupe.
- extension du recours à l'Internet mobile (équipement des nomades avec des « Blackberry ») comme moyen de communication mais aussi comme moyen de réduction de la consommation d'énergie (diminution du recours à l'ordinateur portable plus consommateur d'énergie).
- remplacement sur les sites français de la téléphonie traditionnelle (PABX) par de la téléphonie sous protocole SIP.

- ✓ La prise en compte des nuisances sonores et le cas échéant de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

L'activité du Groupe ne présente pas de caractère particulièrement bruyant.

#### Utilisation durable des ressources

- ✓ La consommation d'eau et l'approvisionnement en fonction des contraintes locales

IGE+XAO est peu concerné par les questions de consommation d'eau et de son approvisionnement au regard de ses activités non consommatrices. Les bureaux sont loués dans la majorité des pays et l'évaluation précise des consommations d'eau et d'électricité est une donnée difficilement accessible car dépendante des systèmes de gestion des charges communiqués par les différents bailleurs.

Cependant, IGE+XAO s'engage à obtenir progressivement l'information auprès de ces derniers.

Plus généralement, concernant l'utilisation raisonnée des ressources, des actions de sensibilisation sont faites auprès des employés (newsletter).

- ✓ La consommation de matières premières et, le cas échéant, les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Ce point a déjà été évoqué dans les paragraphes 2.2.

- ✓ La consommation d'énergie et, le cas échéant, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Le parc de véhicules est pris en location dans toutes les sociétés du Groupe. La France a eu recours à un premier véhicule hybride depuis 2011.

Le Groupe n'a pas encore collecté l'information en termes de consommation électrique des bâtiments occupés et en particulier des salles serveurs.

- ✓ L'utilisation des sols

IGE+XAO occupe uniquement des bureaux et la superficie occupée est stable sur les dernières années. Le Groupe n'exploite pas les sols occupés de par son activité d'éditeur de logiciels.

#### Contribution à l'adaptation et à la lutte contre le réchauffement climatique

- ✓ Les rejets de gaz à effet de serre

Ce paramètre non significatif a priori n'a pas encore été analysé.

- ✓ La prise en compte des impacts du changement climatique

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur son organisation et ses activités lié au changement climatique et ce, eu égard à ses implantations situées sur des zones à risque non élevé en la matière.

#### Protection de la biodiversité

Les mesures prises pour préserver la biodiversité notamment en limitant les atteintes aux équilibres biologiques, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées et le cas échéant, son développement

Non significatif

Note 3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

Le dialogue avec les parties prenantes est primordial pour le Groupe IGE-XAO car il permet d'affiner la stratégie du groupe en matière Responsabilité sociale et environnementale. La société doit encore réfléchir aux outils d'analyse à mettre en place en la matière.

#### Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

IGE+XAO accueillent des stagiaires et des personnes en contrat de professionnalisation. Ce type de contrat comporte une période de formation et une période en entreprise qui permettent d'acquérir une expérience professionnelle valorisante sur le marché du travail.

Concernant le développement régional, IGE+XAO fait partie du club des Dirigeants Durable de la CCI Midi-Pyrénées. Les objectifs de ce club sont de créer une dynamique de dirigeants qui s'engagent dans le développement durable ou encore de mettre à disposition des entreprises un centre de ressources et un support d'accompagnement collectif. Ce club a permis à l'entreprise d'engager sa stratégie de RSE et Développement Durable au travers de réunions de formation, information ou partage d'expériences et d'un accompagnement.

IGE+XAO fait également partie du club d'entreprises de l'ouest toulousain (CEC) au sein duquel sont échangées des informations économiques pour l'essentiel lors notamment de visites d'entreprises, de petits déjeuners thématiques ou de journées de recrutement.

Parallèlement, le Président du Groupe, Monsieur Alain Di Crescenzo, est également le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Toulouse. Son statut fait donc de lui une personne engagée dans l'économie locale et le développement territorial au sein de la circonscription de Toulouse.

Au niveau des associations professionnelles, IGE+XAO fait partie du SYNTEC<sup>Def 7</sup> dont la convention collective s'applique au Groupe en France. L'entreprise s'implique au sein du MEDEF en proposant les services de conseiller prud'homme de la responsable des ressources humaines. Enfin, en France, la société fait également partie de la Confédération Générale des PME (CGPME) et du club des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion (DFCG).

Ces diverses adhésions et participations permettent à IGE+XAO de mieux appréhender l'économie régionale et d'être acteur dans son environnement local.

Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

Un budget est attribué chaque année en France aux actions de partenariat ou de mécénat. La politique des ressources humaines vise à aider les associations ou les clubs de proximité afin de participer à la vie locale.

Chaque année, IGE-XAO sponsorise des clubs sportifs (club de rugby de Colomiers, le Stade Toulousain, club de taekwondo de Marseille) et soutient la reconversion des sportifs du club de rugby Colomiers. Des dons sont également versés à l'association Vaincre la mucoviscidose et au Secours Populaire de Colomiers au sein duquel IGE+XAO parraine des jeunes et sponsorise des actions (prise en charge du goûter et des paniers garnis de Noël,...).

Chaque année, selon les sollicitations, des dons sont octroyés à différents autres clubs et associations : Club de Football de Colomiers, à l'Académie Christophe Tiozzo Toulouse, à l'association des Clowns des Hôpitaux, ...

#### Sous-traitants et fournisseurs

- ✓ La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Les achats ne sont pas significatifs au sein des sociétés du Groupe comparés à l'impact de la masse salariale. Toutefois, la politique de l'entreprise est de développer des relations équilibrées et pérennes avec ses sous-traitances et fournisseurs dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux. A cet égard, le Groupe prévoit dans le futur d'inclure des critères sociaux et environnementaux dans les appels d'offre les plus significatifs.

#### Loyauté des pratiques

- ✓ Les actions engagées pour prévenir la corruption

Pour IGE+XAO, une conduite éthique et transparente et une concurrence loyale sont des conditions essentielles à toute bonne relation entre le groupe et les parties prenantes.

- Une charte éthique est en cours de rédaction au sein du Groupe.
- La politique de transfert de prix qui régit les conditions commerciales et tarifaires entre les sociétés du Groupe est régulièrement revue entre les Parties.
- Les contrats de travail comportent des conditions de confidentialité et d'exclusivité envers le Groupe.
- Pour le personnel ayant accès à des informations privilégiées pouvant avoir des répercussions sur le cours de l'action, un engagement est signé par écrit de non divulgation des informations et de connaissance des obligations de marché et pénalités associées à leur non-respect.

DEFINITIONS DES PRINCIPAUX CRITERES

Def 1 Effectif : correspond à l'effectif inscrit au 31 juillet 2013 comprenant les salariés sous contrat de travail à durée indéterminée, à durée déterminée, en alternance. Les effectifs des sociétés en joint-venture (11 personnes situées en France, soit 378,5 personnes en données consolidées) ainsi que les stagiaires ne sont pas inclus dans les effectifs des sociétés du Groupe, à l'exception des stagiaires rattachés à la filiale bulgare (3 au 31 juillet 2013) qui sont durablement dans la société (6 mois au minimum) et qui bénéficie du même régime que les autres salariés.

Def 2 Masse salariale : correspond aux rémunérations brutes chargées et comptabilisées hors Participation en ce qui concerne les montants français issus des comptes sociaux et aux rémunérations brutes chargées et comptabilisées incluant la Participation en ce qui concerne les montants Groupe issus des comptes consolidés.

Def 3 Participation : régime légal de partage des bénéfices obligatoire sous certaines conditions pour les sociétés françaises.

Def 4 Durée hebdomadaire de travail : temps de travail en heures défini par la loi du pays sur une base hebdomadaire.

Def 5 Taux d'absentéisme : rapport entre le nombre de jours d'absence (en jours ouvrés) hors jours fériés et jours de congés (payés ou maternité) et le nombre de jours travaillés.

Def 51 Nombre de jours annuels travaillés: nombre de jours de travail annuels potentiels après déduction du nombre de jours de congés payés contractuels et du nombre de jours fériés octroyés par la loi du pays.

Def 52 Motifs d'absence pris en compte dans l'absentéisme : la maladie (y compris la longue maladie), les arrêts de travail pour accident du travail et les absences non justifiées. Les jours de congés payés, les jours de congés maternité et les jours fériés sont exclus de cette définition.

Def 6 Accident du travail : IGE+XAO a retenu la définition de l'accident du travail retenue dans l'article L. 411-1 du code de la sécurité sociale français « Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise. » Sont exclus de cette définition les accidents de trajet entre le domicile et le lieu de travail. Cette définition se rapportent par ailleurs aux accidents de travail enregistrés par la société qu'ils aient donné lieu ou non à des jours d'arrêt de travail.

Def 7 SYNTEC : fédération qui représente les sociétés françaises spécialisées dans les professions de l'ingénierie, des services informatiques, des Études et du Conseil, de l'édition.

## G. Autres informations

Note 1. — Tableau des filiales et participations en €

Filiales (+ 10%)	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caution en €	CA en €	Résultat en €	Dividendes en €	Observations
<b>IGE SA</b>	4 619 327	4 421 568	99,13	4 800 732	4 800 732	405 012	--	19 760 758	3 186 991	2 703 456	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
<b>WINSOFT ELEC DIFFUSION SNC</b>	1 524	--	90,00	1 372	1 372	548	--	2 342 620	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261
<b>MAYRIDIS SARL</b>	65 000	67 996	99,94	330 480	309 480	8 912	100 000	236 126	19 460	116 744	Siège social : Colomiers Caution donnée / APS
<b>S2E CONSULTING</b>	100 000	53 129	50%	46 990	46 990	87 502	--	898 307	43129	62 409	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496
<b>EHMS</b>	430 000	(319 432)	50%	573 000	573 000	--	--	627 493	(148 210)	--	Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
<b>IGE+XAO Z.O.O. POLOGNE</b>	259 618	412 832	94,27	783 275	783 275	--	--	2 721 902	170 889	448 985	Siège social : Cracovie
<b>IGE+XAO EURL BALKAN</b>	438 174	109 499	100,00	420 665	420 665	--	--	732 323	12 399	--	Siège social : Sofia
<b>CAE DEVPT APS DENMARK</b>	16 768	438 134	100,00	351 129	351 129	--	--	1 051 014	329 624	864 909	Siège social : Birkerod
<b>IGE XAO MADAGASCAR</b>	17 179	2 129	100,00	20 945	20 945	16 976	--	142 080	376	--	Siège social : Antananarivo
<b>IGE+XAO CHINE</b>	91 409	(17 255)	100,00	70 445	53 445	--	--	327 109	23 246	--	Siège social : Nanjing
<b>IGE+XAO TUNISIE</b>	9 125	46 209	100,00	11 350	11 350	3 540	--	270 275	16 992	--	Siège social : Tunis
<b>IGE+XAO MAROC</b>	35 770	58 121	100,00	34 808	34 808	--	--	171 697	7 323	--	Siège social : Casablanca
<b>IGE+XAO A/S DENMARK</b>	67 073	1 474 122	49,00	587 986	587 986	--	--	1 231 670	140 439	33 923	Siège social : Birkerod
<b>IGE+XAO GMBH ALLEMAGNE</b>	25 000	272 418	100,00	25 000	25 000	--	--	1 403 753	133 970	200 000	Siège social : Rastatt
<b>IGE+XAO IBERICA</b>	3 005	371 319	99,00	3 049	3 049	--	--	682 817	71 312	--	Siège social : Madrid
<b>IGE+XAO SRL ITALIE</b>	36 400	668 524	99,00	66 345	66 345	--	--	1 868 955	176 741	495 000	Siège social : Bergame
<b>IGE+XAO LTD (UK)</b>	137 493	(136 165)	100,00	150 930	133 930	40 392	--	254 642	28 189	--	Siège social : Sheffield

Filiales (+ 10%)	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caut° en €	CA €	Résultat €	Dividendes En €	Observations
<b>IGE+XAO NORTH AMERICA</b>	73	(397)	99,90	56	56	146 083	--	511 790	3 633	--	Siège social : Boucherville
<b>IGE+XAO BV (NETHERLAND)</b>	18 151	379 444	100,00	691 475	691 475	--	--	1 099 627	174 034	300	Siège social : Hoensbroek
<b>IGE+XAO USA</b>	8	96 128	100,00	1	1	--	--	229 529	29 951	--	Siège social : Dover (Delaware)
<b>IGE+XAO SWITZERLAND</b>	16 238	90 871	100,00	225 000	210 000	--	--	217 268	32 387	11 977	Siège social : Nidau
<b>IGE+XAO TURKEY</b>	23 416	(32 305)	75,00	20 188	20 188	1 540		83 270	(34 710)	--	Siège social : Istanbul
<b>TOTAL EN EUROS</b>	////////		////////	9 215 222	9 145 222	710 505	100 000	////	////////	5 237 403	

■

Note 2. — Délai de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article D441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au sein de la Société IGE+XAO SA est présentée ci-après:

EXERCICES	Echéances non échues	< 30 J	30 J < X < 60 J	> 60 J
31/07/2012	412 188 €	5 938 €	--	7 929 €
31/07/2013	388 970 €	516 €	--	4 583 €

Note 3. — Autorisation de cautions, avals et autres garanties

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a consenti, lors de sa réunion du 30 juillet 2013 et dans le cadre de ses participations dans la société Mayridis Voyages, le renouvellement de la caution de 100 000 € au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme.

Note 4. — Observation du Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'article L. 2323-7 du Code du travail, le Comité d'Entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société.

Colomiers, le 18 octobre 2013

Le Conseil d'Administration

## TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Indications en euros	31/07/2009	31/07/2010	31/07/2011	31/07/2012	31/07/2013
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	6 089 930	6 089 930	6 089 930	5 497 030	5 497 030
Nombre d'actions émises	1 581 800	1 581 800	1 581 800	1 427 800	1 427 800
Nombre d'obligations convertibles en actions	--	--	--	--	--
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 456 723	2 398 992	2 403 411	2 529 910	2 556 842
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	2 629 512	2 000 500	3 025 328	2 660 582	5 455 162
Impôts sur les bénéfices	108 575	(44 462)	59 960	78 316	122 391
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	2 438 108	2 032 432	2 906 473	2 633 955	5 267 629
Résultat distribué	680 174	759 264	949 080	1 085 128	*1 170 796
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	1,57	1,27	1,85	1,77	3,71
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	1,54	1,28	1,84	1,84	3,69
Dividendes distribués par action	0,43	0,48	0,60	0,76	*0,82
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	18	16	14	14	15
Montant de la masse salariale de l'exercice	761 890	803 830	794 248	805 540	854 161
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...)	373 375	418 016	416 938	420 041	443 286

\* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale